

## Descriptif des Unités d'Enseignement Semestre 2 du parcours Éducation Musicale du master MEEF 2<sup>nd</sup> degré

### FICHE DESCRIPTIVE D'UE 1 – S2

<b>PARCOURS ÉDUCATION MUSICALE</b> <b>MENTION 2<sup>ND</sup> DEGRÉ</b>		<b>MASTER 1 : SEMESTRE 2</b>		
<b>INTITULÉ</b>		<b>Maîtriser et réfléchir les savoirs académiques</b>		
<b>ECTS : 9</b>				
<b>Nombre d'heures étudiants : 102                      dont CM : 51                      dont TD : 51</b>				
<b>Responsable de l'UE : NOMMICK, Yvan, Université Paul-Valéry – Montpellier</b>				
<i>N° ECUE</i>	<i>Coef ECUE dans l'UE</i>	<i>Intitulés</i>	<i>Volume horaire</i>	
			<i>CM</i>	<i>TD</i>
<i>ECUE 1.1</i>	<b>6 ECTS</b>	<b>Enseignements disciplinaires : expression écrite, écriture musicale, commentaire d'écoute</b>	<b>39</b>	<b>39</b>
<i>ECUE 1.2</i>	<b>3 ECTS</b>	<b>Culture musicale et artistique</b>	<b>12</b>	<b>12</b>
<i>Volume horaire Total</i>			<b>102 h/étudiant</b>	
<b>Objectif(s) de l'UE</b>		Préparer aux épreuves d'admissibilité du CAPES d'éducation musicale et chant choral (épreuves de culture musicale et artistique et de technique musicale).		
<b>Démarche pédagogique</b>		Cf. le détail de chaque ECUE.		
<b>Principaux contenus de formation</b>		Cf. le détail de chaque ECUE.		
<b>Compétences professionnelles visées</b>  <small>(en lien avec le référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation, arrêté du 1<sup>er</sup> juillet 2013)</small>		<p><b>Compétences communes à tous les professeurs et personnels d'éducation</b></p> <p>C5. Accompagner les élèves dans leur parcours de formation. C7 Maîtriser la langue française à des fins de communication. C14. S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel.</p> <p><b>Compétences communes à tous les professeurs</b></p> <p>P1. Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique. P2. Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement. P3. Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves.</p>		
<b>Évaluation</b>		Cf. le détail de chaque ECUE.		

## FICHE DESCRIPTIVE ECUE n° 1.1

<b>INTITULÉ</b>	<b>Préparation aux épreuves de technique musicale : expression écrite, écriture musicale, commentaire d'écoute</b>
<b>ECTS : 6</b>	
<b>Nombre d'heures étudiants : 78                      dont CM : 39                      dont TD : 39</b>	
<b>Responsable de l'ECUE : POINTEAU, Alice, Université Paul-Valéry – Montpellier,</b>	
<b>Objectif(s)</b>	Préparation à l'épreuve de technique musicale du CAPES d'éducation musicale et chant choral, qui se compose de deux parties : Écriture ; Analyse auditive et commentaire comparé d'extraits musicaux enregistrés.
<b>Démarche pédagogique</b>	<p><b>Écriture :</b> Analyse de partitions ; approche des styles par l'étude des procédés d'écriture des principaux compositeurs ; écriture pour quatuor vocal, trios et quatuors à cordes à partir d'un chant donné et de textes réalisés dans l'optique du concours.</p> <p><b>Commentaire comparé :</b> Étude de différents répertoires conformément aux finalités du concours et aux réalités du métier.</p> <p><b>Expression écrite :</b> Les cours d'expression écrite, liés à l'épreuve de commentaire comparé, sont éminemment pratiques: à chaque séance, certains points importants pour la construction et la cohérence d'un texte sont abordés puis des exercices sur table sont faits pour les mettre en pratique. Ces exercices sont ensuite lus et commentés. Des travaux sont parfois demandés d'une semaine à la suivante.</p>
<b>Principaux contenus de formation</b>	<p><b>Écriture :</b> Approfondissement des bases de l'écriture en fonction de l'évolution de l'harmonie dans l'histoire de la musique. Mise en relation de l'harmonie et des autres composantes du discours musical : mélodie, rythme, carrure, forme et timbre.</p> <p><b>Commentaire comparé :</b> Acquisition de la méthodologie et des techniques du commentaire comparé de plusieurs extraits musicaux enregistrés.</p> <p><b>Expression écrite :</b> établissement de plans d'écriture ; construction d'une argumentation à l'écrit ; rédaction de courts commentaires d'écoute pour lesquels les clés de lecture sont données.</p>
<b>Compétences professionnelles visées</b>	<p><b>Compétences communes à tous les professeurs et personnels d'éducation</b></p> <p>C5. Accompagner les élèves dans leur parcours de formation. C7 Maîtriser la langue française à des fins de communication. C14. S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel.</p> <p><b>Compétences communes à tous les professeurs</b></p> <p>P1. Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique. P2. Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement. P3. Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves.</p>
<b>Évaluation</b>	Devoirs sur table ou maison (expression écrite). Exercices et examens partiels (écriture musicale). Commentaire (commentaire d'écoute).

## FICHE DESCRIPTIVE ECUE n° 1.2

<b>INTITULÉ</b>	<b>Culture musicale et artistique</b>
<b>ECTS : 3</b>	
<b>Nombre d'heures étudiants : 24</b>	<b>dont CM : 12      dont TD : 12</b>
<b>Responsable de l'ECUE : NOMMICK, Yvan, Université Paul-Valéry – Montpellier</b>	
<b>Objectif(s)</b>	Ce cours prépare à l'épreuve de culture musicale et artistique du CAPES d'éducation musicale et chant choral.
<b>Démarche pédagogique</b>	Analyse détaillée de sujets d'épreuves de culture musicale préparés par l'enseignant. Travail de recherche et de rédaction à la maison.
<b>Principaux contenus de formation</b>	Étude de la démarche à suivre : comprendre le sujet et la problématique qui en découle ; faire, annoncer et respecter un plan ; analyser l'ensemble des documents proposés, les contextualiser correctement et les mettre en relation ; établir des connexions entre les documents proposés et les références personnelles. Approfondissement de la connaissance des principaux mouvements et courants artistiques, et examen des multiples correspondances et interactions qui existent entre toutes ces formes d'art.
<b>Compétences professionnelles visées</b>	P1. Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique. P2. Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement.
<b>Évaluation</b>	Épreuve écrite de cinq heures type concours.

## FICHE DESCRIPTIVE D'UE 2 – S2

PARCOURS ÉDUCATION MUSICALE MENTION 2 <sup>ND</sup> DEGRÉ		MASTER 1 : SEMESTRE 2		
INTITULÉ		Outils et analyses de la pratique professionnelle		
ECTS : 10				
Nombre d'heures étudiants : 96      dont CM : 48      dont TD : 48				
Responsable de l'UE : LAMON, Patrick, Faculté d'Éducation de l'Université de Montpellier.				
N° ECUE	Coef ECUE dans l'UE	Intitulés	Volume horaire	
			CM	TD
ECUE 2.1	10	Enseignements disciplinaires et didactiques	48	48
Volume horaire Total			96 h/étudiant	
Objectif(s) de l'UE		Préparer aux épreuves d'admission du CAPES d'éducation musicale et chant choral.		
Démarche pédagogique		Cf. le détail de l'ECUE.		
Principaux contenus de formation		Cf. le détail de l'ECUE.		
<b>Compétences professionnelles visées</b>  (en lien avec le référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation, arrêté du 1 <sup>er</sup> juillet 2013)		<b>Compétences communes à tous les professeurs et personnels d'éducation</b> C1. Faire partager les valeurs de la République C2. Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école C3-. Connaître les élèves et les processus d'apprentissage C4. Prendre en compte la diversité des élèves C5. Accompagner les élèves dans leur parcours de formation C6. Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques C7. Maîtriser la langue française à des fins de communication C8. Utiliser une langue vivante étrangère dans les situations exigées par son métier C9. Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaires à l'exercice de son métier C10. Coopérer au sein d'une équipe C11. Contribuer à l'action de la communauté éducative C12. Coopérer avec les parents d'élèves C13. Coopérer avec les partenaires de l'école C14. S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel  <b>Compétences communes à tous les professeurs</b> P1. Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique P2. Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement P3. Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves P4. Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves P5. Evaluer les progrès et les acquisitions des élèves		
Évaluation		Cf. le détail de l'ECUE.		

## FICHE DESCRIPTIVE ECUE n° 2.1

<b>INTITULÉ</b>	<b>Enseignements disciplinaires et didactiques</b>
<b>ECTS : 10</b>	
<b>Nombre d'heures étudiants : 96</b>	<b>dont CM : 48      dont TD : 48</b>
<b>Responsable de l'ECUE :</b> LAMON, Patrick, Faculté d'Éducation de l'Université de Montpellier.	
<b>Objectif(s)</b>	Préparer aux épreuves d'admission du CAPES d'éducation musicale et chant choral.
<b>Démarche pédagogique</b>	Quatre domaines de formation : Technique vocale, direction de chœur, accompagnement, informatique musicale.
<b>Principaux contenus de formation</b>	Technique vocale, direction de chœur, accompagnement, informatique musicale : suite du travail du S1.
<b>Compétences professionnelles visées</b>	C3. Connaître les élèves et les processus d'apprentissage P1. Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique P3. Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves
<b>Évaluation</b>	Mise en situation à l'oral : interprétation d'un chant en s'accompagnant au piano ou à la guitare ; mise en œuvre d'une séance d'apprentissage d'une œuvre polyphonique ; utilisation des outils informatiques dans les conditions du concours.

## FICHE DESCRIPTIVE D'UE 3 – S2

<b>PARCOURS ÉDUCATION MUSICALE</b> <b>MENTION 2<sup>ND</sup> DEGRÉ</b>		<b>MASTER 1 : SEMESTRE 2</b>		
<b>INTITULÉ</b>		<b>Culture commune et mise en situation professionnelle</b>		
<b>ECTS : 11</b>				
<b>Nombre d'heures étudiants : 39      dont CM : 12      dont TD : 27</b>				
<b>Responsable de l'UE : LAMON, Patrick, Faculté d'Éducation de l'Université de Montpellier</b>				
<i>N° ECUE</i>	<i>Coef ECUE dans l'UE</i>	<i>Intitulés</i>	<i>Volume horaire</i>	
			<i>CM</i>	<i>TD</i>
<i>ECUE 3.1</i>	<b>5</b>	<b>Concevoir, programmer et mettre en œuvre un enseignement</b>	<b>12</b>	<b>12</b>
<i>ECUE 3.2</i>	<b>6</b>	<b>Préparation et suivi de stage</b>		<b>15</b>
<b>Volume horaire Total</b>			<b>39 h/étudiant</b>	
<b>Objectif(s) de l'UE</b>		Mise en situation professionnelle Concevoir une séquence d'éducation musicale		
<b>Démarche pédagogique</b>		Conception et réalisation de séquences d'éducation musicale. Préparation et suivi de stage SOPA.		
<b>Principaux contenus de formation</b>		Étude des programmes d'éducation musicale. Préparation et suivi de stage SOPA : critères d'observation d'un cours et prise en charge progressive des activités du cours d'éducation musicale.		
<b>Lien avec le stage</b>		ECUE 3.2 : Analyse et bilan au retour de stage.		
<b>Compétences professionnelles visées</b>  (en lien avec le référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation, arrêté du 1 <sup>er</sup> juillet 2013)		<b>Compétences communes à tous les professeurs et personnels d'éducation</b> C2 Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école C3. Connaître les élèves et les processus d'apprentissage C4. Prendre en compte la diversité des élèves C6. Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques C9. Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaires à l'exercice de son métier C10. Coopérer au sein d'une équipe  <b>Compétences communes à tous les professeurs</b> P1. Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique P2. Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement P3. Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves P4. Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves P5. Evaluer les progrès et les acquisitions des élèves		
<b>Évaluation</b>		ECUE 3.2 : Écrit réflexif. ECUE 3.3: Écrit : rédaction de fiche de présentation et de préparation de séquence.		

### FICHE DESCRIPTIVE ECUE n° 3.1

<b>INTITULÉ</b>	<b>Concevoir programmer et mettre en œuvre un enseignement</b>
<b>ECTS : 5</b>	
<b>Nombre d'heures étudiants :</b>	<b>24                    dont CM : 12                    dont TD : 12</b>
<b>Responsable de l'ECUE :</b>	LAMON, Patrick, Faculté d'Éducation de l'Université de Montpellier
<b>Objectif(s)</b>	Étude des différentes phases de l'enseignement musical (de la conception à la mise en œuvre d'une séquence d'éducation musicale).
<b>Démarche pédagogique</b>	Étude des programmes d'éducation musicale.
<b>Principaux contenus de formation</b>	Analyse et conception de séquences d'éducation musicale avec démarches expérimentales.
<b>Compétences professionnelles visées</b>	Pl. Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique.
<b>Évaluation</b>	Écrit : rédaction de fiche de présentation et de préparation de séquence.



## FICHE DESCRIPTIVE ECUE n° 3.2

<b>INTITULÉ</b>	<b>Préparation et suivi de stage</b>
<b>ECTS : 1</b>	
<b>Nombre d'heures étudiants :</b>	<b>15 dont TD : 15</b>
<b>Responsable de l'ECUE :</b> LAMON, Patrick, Faculté d'Éducation de l'Université de Montpellier	
<b>Objectif(s)</b>	Accompagnement de la première mise en situation professionnelle.
<b>Démarche pédagogique</b>	Préparation et suivi de stage SOPA.
<b>Principaux contenus de formation</b>	Étude des critères d'observation d'un cours. Préparation à la prise en charge progressive des activités du cours d'éducation musicale (activité de chant, d'écoute, création). Travail réflexif à l'issue de la 1 <sup>e</sup> partie du stage : retour sur les pratiques observées.
<b>Compétences professionnelles visées</b>	C3. Connaître les élèves et les processus d'apprentissage. C4. Prendre en compte la diversité des élèves. P1. Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique. P2. Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement. P3. Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves.
<b>Évaluation</b>	Écrit réflexif à partir de l'observation en SOPA.